

CB/CZ 023/22
Bruxelles, le 5 octobre 2022

Monsieur Michaël De Gols
Directeur
UNISOC
27 avenue des Arts, bte 13
1040 BRUXELLES

■ **Concerne : Journée d'action ce 20 octobre 2022**

Cher Monsieur,

La FGTB organise ce 20 octobre 2022 une journée d'action contre la hausse des prix des énergies.


Cette action pourra engendrer, dans certaines entreprises, des absences dans le chef des travailleurs qui participeront à l'action. La journée du 20 octobre sera donc considérée comme une journée de grève et payée comme telle pour les travailleurs qui s'absenteront du travail pour participer à l'action et subiront de ce fait une perte de salaire. Seront également couverts les travailleurs qui commencent à travailler en pauses le 19 octobre au soir ou dont le travail en pauses se termine dans la nuit du 20 au 21 octobre.

Nos centrales professionnelles prendront les dispositions nécessaires vis-à-vis des employeurs dans les différents secteurs et entreprises.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Miranda ULENS
Secrétaire Générale



Thierry BODSON
Président